

Montréal, le 1^{er} novembre 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : Gaz Métro et tous les intervenants

Objet : Renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la performance de Gaz Métro – Phase 3
Notre dossier : R-3693-2009

La Régie a pris connaissance de la lettre transmise le 30 octobre 2012 par Gaz Métro requérant un délai additionnel pour le dépôt de sa proposition de nouveau mécanisme incitatif jusqu'au 3 décembre 2012 dans le cadre de la Phase 3 du dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accepte la demande de Gaz Métro et attendra donc sa proposition de nouveau mécanisme incitatif **au plus tard le 3 décembre 2012**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as